



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-38628>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **26-38628**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-32151

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Orléans Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24450046800040

Ville : Orléans

Code postal : 45058

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'extension du réseau d'assainissement, de remplacement de canalisation d'eau potable et de création de cheminement piéton - Secteur des Berteaux - Communes de Mardié et Chécy

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation donnera lieu à un marché conclu à prix unitaire. Il est prévu une prestation supplémentaire éventuelle imposée par le maître d'ouvrage qui portera sur le chiffrage de la réfection complète de la voirie départementale (RD8) comprise entre la rue des Sablons et le panneau de sortie de la commune. Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, le maître d'ouvrage a décidé de faire application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, relatif aux marchés publics, en incluant dans le Cahier des Charges Administratives Particulières une clause d'insertion sociale obligatoire comme condition d'exécution du marché

Critères d'attribution : Critère 1 : Valeur technique appréciée au regard du cadre de mémoire technique selon les sous-critères suivants : Sous-critère 1 : Pertinence des moyens humains et des matériels proposés aux travaux à réaliser, appréciée au regard de la partie 1 du Cadre de Mémoire Technique (pondération 10%) ; Sous-critère 2 : La qualité et la pertinence du programme d'exécution et du phasage du chantier proposée, appréciée au regard de la partie 2 du Cadre de Mémoire

Technique (pondération 20%) ; Sous-critère 3 : La qualité et la pertinence de la méthodologie et de l'organisation générale du chantier proposé, appréciée au regard de la partie 3 du Cadre de Mémoire Technique (pondération 30%). : 60% Critère 2 : Prix apprécié au regard du montant du Dqe. : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 30/04/2026 à 12h00, lire 07/05 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/04/2026